



**La MEF Mulhouse Sud Alsace (LA MEF MSA)** Association de Gestion du Plie du pays de la région mulhousienne, a été créée en 1993 d'une volonté politique de répondre à un besoin d'emploi pour les personnes en grande difficulté sur son territoire. Elle couvre le l'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) et la commune d'Ensisheim. Un nouveau protocole pour la période 2022-2026 a été signé en septembre 2022 par l'Etat, la m2A, la ville d'Ensisheim, la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est.



L'objectif de ce protocole est d'apporter une réponse au plus près des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle tout en répondant au mieux aux besoins des entreprises. A travers l'accompagnement individuel et adapté à chaque situation, le participant au PLIE se voit proposer un référent de parcours unique. Ensemble, ils établissent les étapes d'insertion nécessaires au retour vers l'emploi ou à la montée en compétences.

Le référent mobilise l'ensemble des outils de droit commun (tant sociaux que professionnels) et les outils spécifiques mis en place dans le Plie (exemple action de gestion du stress, mobilité, mobilisation des entreprises, forum Plie,...). Le FSE permet d'offrir au territoire cet accompagnement et ces outils adaptés. Les accompagnements sont assurés par des structures partenaires du Plie (26 référents de parcours), l'animation du dispositif est assurée par la MEF MSA par 5 structures en charge de l'accompagnement.

Entre 1993 et 2022, environ 20 000 personnes se sont vu proposer ce type d'accompagnement. Les besoins financiers ont été complétés par le FSE à hauteur de 43 millions €. Environ 6000 personnes sont sorties en emploi pérenne ou ont été qualifiées sur l'ensemble de ces programmations. Le taux global de retour à l'emploi sur la période 2022 est de 52 %.

La MEF MSA, association de droit privé, dont les missions d'intérêt général se sont étendues, au-delà du Plie depuis 2026, à la gestion des emplois et des compétences territoriales, à l'animation et la coordination des dispositifs de création d'entreprises sur le Sud Alsace, aux dispositifs de mise œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics dans le Haut Rhin, à l'animation et la coordination de la Cité de l'emploi. Elle est présidée par un Président mandaté par la m2A, et compte au sein de son conseil d'administration, l'Etat, les collectivités territoriales, ainsi que des personnes qualifiées (représentants d'entreprises, par exemple).

Pour la nouvelle période de programmation 2023-2027, la MEF MSA est dotée d'une enveloppe de **7 867 636,57 €**

Priorité 1 OS H : 6 094 080,27€

Priorité 2 OS A : 322 438,00 €

Priorité 1 OS L : 577 868,30 €

Priorité 6 : 863 250,00 €

Pour gérer cette enveloppe, la MEF MSA est dotée de **3 personnes** qui assurent l'assistance technique aux opérateurs.

Les missions sont d'assurer une veille technique et juridique liées au FSE +, d'organiser les comités de sélection, d'animer et de suivre les maquettes financières, d'être un point relais auprès des opérateurs de terrain dans la mise en œuvre des opérations FSE. Cette équipe assure également la clôture de l'ancienne programmation FSE 2014-2020 et REACT EU.

1 comité de pilotage assure les fonctions de sélection et de programmation des opérations. Il est composé de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, de la MEF MSA et de personnes qualifiées si nécessaire.

Le conseil d'administration de la MEF MSA entérine juridiquement les décisions prises par le Comité de pilotage FSE +.



Aurore Wentzel- Chargée de mission FSE  
Alexandra Walonislow- Directrice  
Laurence Oppenot - Chargée de projets FSE

➔ **Article de la MEF sur les fonds social européens : <https://urlz.fr/nDyj>**

